



Finance in Common

The first global summit of all Public Development Banks

PARIS

**12
Novembre
2020**

**DECLARATION
COMMUNE DE TOUTES
LES BANQUES
PUBLIQUES
DE DEVELOPPEMENT**

12 NOVEMBRE

DECLARATION COMMUNE DE TOUTES LES BANQUES PUBLIQUES DE DEVELOPPEMENT SIGNEE LORS DU SOMMET FINANCE EN COMMUN 12 NOVEMBRE 2020

Nous, Banques Publiques de Développement du monde entier, réunies pour la première fois à Paris, nous engageons à accompagner la transformation de l'économie mondiale et de nos sociétés vers un développement durable et résilient. Aujourd'hui, il est essentiel que nous reconstruions en mieux, en concevant et en agissant simultanément pour des résultats et impacts durables, équitables et inclusifs, en veillant à ne laisser personne de côté.

Voilà pourquoi nous sommes déterminées à modifier collectivement nos stratégies, nos politiques d'investissement, nos activités et nos modes opératoires afin de contribuer à la réalisation des ODD et des objectifs de l'accord de Paris, tout en répondant à la crise de la COVID-19.

Pour un impact plus fort, nous nous engageons à unir nos forces et à former une coalition mondiale de toutes les BPD de la planète.

En outre, nous saluons le soutien et les mesures des gouvernements visant à libérer tout notre potentiel pour mieux servir leurs politiques. Nous appelons aussi toutes les parties prenantes à renforcer leur coopération et partenariat avec nous pour « financer en commun » afin de mieux soutenir, collectivement et dans chaque pays, l'agenda mondial.

Ce document est une traduction de la déclaration conjointe de référence rédigée en langue anglaise. En cas d'incohérence ou de discordance entre la version anglaise et toute autre version linguistique de la publication, seule la version en langue anglaise fait foi.

PREAMBULE

La pandémie de COVID-19 et la crise socio-économique qui en découle ont des répercussions profondes et durables sur les populations et la planète. La crise révèle et amplifie nos vulnérabilités et les inégalités, mettant à l'épreuve nos modèles de développement. Elle nous conduit à repenser et à intégrer les enjeux environnementaux et sociaux dans nos modes de production et de consommation afin de construire des sociétés plus justes et résilientes.

Ces bouleversements ouvrent la voie à des transformations majeures. La manière dont nous répondons à la crise aura des conséquences durables et potentiellement irréversibles. Il est crucial que nous reconstruisions en mieux, en protégeant notre capital naturel et en cherchant à atteindre des résultats durables, équitables et inclusifs, sans laisser personne de côté. Se relever de la crise de la COVID-19, atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) et ceux de l'Accord de Paris représentent un seul et même défi. Il s'agit d'objectifs liés et complémentaires à atteindre ensemble.

La finance est un élément déclencheur majeur du changement. Des solutions sont nécessaires de toute urgence, alignées sur le Programme d'action d'Addis-Abeba, l'agenda 2030 pour le développement durable et l'Accord de Paris, décidés collectivement en 2015, pour libérer le potentiel de tous les flux financiers, publics et privés, et aider à réorienter les trajectoires actuelles de développement vers la durabilité. Les décisions à court terme doivent être alignées avec les objectifs de long terme. Le moment est venu pour une action cohérente de tous les acteurs de la finance mondiale.

Nous, Banques Publiques de Développement (BPD), avons toujours été actives en temps de crise, cherchant à apporter et catalyser la finance durable à l'échelle mondiale. Au service de l'intérêt général, nous avons un rôle unique à jouer pour réconcilier reprise et durabilité.

1- EN TANT QUE BPD, NOUS AVONS UN RÔLE ET UNE RESPONSABILITÉ UNIQUES DANS LE SYSTÈME FINANCIER.

Nous sommes 450 Banques Publiques de Développement réparties dans toutes les régions du monde, et opérant aux niveaux local, national, régional, international et multilatéral. Nos institutions sont généralistes ou spécialisées, soutenant les petites et moyennes entreprises, les systèmes alimentaires et agricoles, le logement, le commerce, ainsi que des institutions de financement du développement (IFD) tournées vers le secteur privé. Notre diversité est notre force. Nous saluons le rôle particulier des banques multilatérales de développement (BMD) au sein de notre communauté. Elles sont d'importants partenaires financiers, mais aussi des plateformes de connaissance et de coopération. Aux côtés d'autres banques internationales de développement, elles ont facilité la mise en réseau des BPD, notamment en soutenant l'émergence et les activités de nos associations régionales.

Nous, Banques Publiques de Développement, formons une communauté pour l'action. Trois éléments nous unissent : (i) nous sommes détenues, contrôlées ou soutenues par les gouvernements ; (ii) nous mettons en œuvre un mandat public et tourné vers le développement, en cherchant à pallier les défaillances du marché ; (iii) nous jouissons d'un statut juridique indépendant et d'une autonomie financière. Au total, le volume des fonds investis par l'ensemble des BPD s'élève à environ 2 300 milliards de dollars américains par an – soit 10 % des investissements totaux, aussi bien privés que publics, réalisés chaque année dans le monde.

A ce titre, nous avons un rôle unique à jouer dans le système financier. Fortes de nos mandats publics et de notre enracinement dans nos économies respectives et dans nos tissus sociaux, nous construisons des ponts entre les gouvernements et le secteur privé ; entre les agendas nationaux et internationaux ; entre liquidité mondiale et solutions micro-économiques ; et entre les priorités à court terme et celles à long terme. Nous avons un rôle majeur à jouer dans la réorientation de la finance mondiale en faveur du climat et des ODD.

Nous proposons des solutions, financières et non financières, pour fournir des services publics, construire des infrastructures de qualité, catalyser les marchés ou améliorer leur fonctionnement. Nous pouvons nous engager à la fois sur le premier et le dernier kilomètre, en suivant, en précédant ou en coordination avec la finance privée. Nous représentons une « main visible » qui permet de mobiliser, sécuriser et rediriger les financements dont nous avons besoin pour l'avenir que nous voulons.

Nous pouvons apporter des réponses urgentes et contra-cycliques en temps de crise. Une nouvelle fois, toutes les BPD sont aujourd'hui mobilisées pour lutter contre les effets économiques et sociaux de la pandémie de la COVID-19. Nous jouons notre rôle pour relancer l'économie mondiale en fournissant un large éventail d'investissements publics, en contribuant à soutenir les systèmes de santé ainsi qu'à réduire les inégalités accrues générées par la crise, le tarissement des financements privés, le chômage et la pauvreté qui en découlent.

Nous poursuivons des objectifs à long terme de réduction des inégalités, de protection de la planète et de promotion d'un développement durable, inclusif et équitable. Il nous faut préparer un monde post-COVID-19 refondé sur un changement de paradigme longtemps attendu pour que la reprise soit durable, inclusive et résiliente. Les processus décisionnels et les financements, trop souvent motivés par des considérations à court terme, doivent être alignés avec nos objectifs à plus long terme.

2- NOUS AVONS DÉFINI UNE FEUILLE DE ROUTE CONCRÈTE POUR ATTEINDRE LES ODD TOUT EN RÉPONDANT À LA CRISE DE LA COVID-19.

Aujourd'hui, nous, BPD, reconnaissons notre rôle unique et notre responsabilité sociétale visant à réorienter tous les flux financiers vers la durabilité. **Nous affirmons donc par la présente déclaration notre détermination à modifier nos stratégies, nos politiques d'investissement, nos activités et nos modes opératoires de manière collective et cohérente avec nos mandats et gouvernance respectifs, avec les politiques des pays et les stratégies à long terme, en prenant en compte les circonstances nationales et régionales,** notamment comme suit :

- **Sur le changement climatique, nous nous engageons à aligner nos activités avec les objectifs de l'Accord de Paris adoptés par les gouvernements.** Pour y parvenir, nous nous efforcerons de développer, rendre opérationnelles et accroître des stratégies et méthodologies d'alignement en vue de la COP26, en appui à la définition et à la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (CDN) et des stratégies à long terme afin d'atteindre zéro émissions nettes le plus tôt possible dans la seconde moitié de ce siècle. Nous intégrerons la résilience et l'adaptation dans nos stratégies et opérations et nous renforcerons nos actions pour le financement de la définition et de la mise en œuvre de plans nationaux d'adaptation. Nous contribuerons à réorienter les flux financiers privés vers un développement durable bas-carbone et résilient au changement climatique. En outre, nous sommes prêtes à soutenir les gouvernements pour accélérer leurs actions en faveur du climat et leur ambition de s'éloigner des activités à fortes émissions de carbone, consommatrices de ressources et polluantes, et d'éviter la maladaptation.

- **Sur la transition énergétique,** nous nous engageons à accroître le rythme et l'ampleur des investissements dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les technologies propres afin d'accélérer la transition énergétique et un accès équitable à l'énergie propre. Nous œuvrerons ensemble pour déployer les énergies renouvelables dans les pays où leur développement est faible ou inexistant. Nous soutiendrons et promouvoir les alternatives durables aux investissements dans les énergies fossiles et

envisagerons des moyens de les réduire, contribuant ainsi à l'ambition de trajectoires de développement à long terme bas-carbone et aux CDN, vers une société décarbonée. Nous examinerons la part des investissements qui concerne les énergies fossiles dans nos portefeuilles, éviterons les actifs échoués, et œuvrerons à appliquer des critères d'investissement plus stricts, tels que des politiques explicites de sortie du financement du charbon en vue de la COP26.

- **Concernant la biodiversité, les océans et la nature**, nous considérons leur conservation, leur gestion durable, et leur protection comme un fondement essentiel du développement et du bien-être de tous, y compris dans la conception de systèmes alimentaires durables. Nous nous engageons sur ces questions à développer ou renforcer les stratégies, les financements, et la coopération entre les BPD et avec les secteurs privés et publics. Nous sommes prêtes à contribuer à l'alignement de tous les flux financiers avec le futur Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 qui sera adopté lors de la COP15 à la Convention sur la diversité biologique. Des solutions fondées sur la nature, des ressources et une utilisation des terres durables ainsi qu'une meilleure prise en compte des risques liés à la nature seront utilisés pour promouvoir une économie favorable à la biodiversité ainsi que la neutralité climatique. Nous favoriserons [les approches « Une seule santé » \(One Health\)](#) intégrant la santé humaine, animale et environnementale, ainsi que la restauration des écosystèmes. Nos politiques pour ne pas nuire à l'environnement et lutter contre toutes les menaces pesant sur la biodiversité comme la destruction des habitats naturels, la surexploitation des espèces sauvages et des ressources naturelles, la pollution, les espèces invasives et le changement climatique devront être renforcées pour tous les domaines clés de la biodiversité, y compris les forêts, les océans, les zones humides et les bassins versants. Nous ferons tout notre possible pour obtenir des co-bénéfices entre les programmes pour le climat, la biodiversité et l'océan dont la préservation conjointe offre de puissantes opportunités pour améliorer la santé de la planète et des populations.

- **En matière de santé**, dans le contexte de la COVID-19 et au-delà, nous intensifierons notre coopération pour des systèmes de santé plus résilients afin de garantir la sécurité humaine et d'assurer la santé et le bien-être de tous. Nous nous efforcerons de renforcer le soutien aux politiques, infrastructures et services de santé, y compris concernant les capacités et ressources humaines correspondantes ainsi qu'en faveur de la préparation aux situations d'urgence et de la couverture maladie universelle.

- **Sur les investissements sociaux favorisant l'égalité et l'inclusion sociale**, nous ferons tout notre possible pour accroître l'accès à des services essentiels abordables et accessibles comme l'éducation, le logement, l'énergie durable, l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement, ainsi qu'à la protection sociale, notamment en facilitant l'intégration sociale et financière des personnes vulnérables, avec une priorité pour les jeunes, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les autochtones, les petits producteurs et les communautés rurales, les migrants et les réfugiés, avec une attention particulière aux défis auxquels font face les femmes et jeunes filles. Nous encouragerons les politiques de justice sociale visant à réduire les inégalités, notamment en soutenant approches fiscales, de redistribution et d'optimisation des ressources nationales, des filets de sécurité sociaux et/ou des régimes d'assurance, et ce, au profit des 40 % de la population la plus pauvre. Nous prendrons en compte les risques et les impacts du changement climatique et de la dégradation des écosystèmes, ainsi que des besoins de résilience et de capacité d'adaptation qui en découlent, y compris dans des contextes fragiles. Nous contribuerons à la création d'emplois décents et durables dans le cadre de nos activités. Nous prendrons en compte la nécessité d'une transition juste, inclusive et fondée sur les droits.

- **Sur l'égalité entre les sexes et les droits, l'autonomisation et l'égalité d'accès des femmes aux services financiers**, nous nous efforcerons d'élaborer et de renforcer, de manière systématique et transversale, des politiques transformatrices et soucieuses de l'égalité des sexes, dans toutes nos pratiques internes et externes. Nous favoriserons l'accès aux opportunités d'emploi et augmenterons les financements en faveur de l'égalité des sexes, les droits et l'autonomisation des femmes, comme éléments clés du développement durable et de la reprise économique, en tenant compte de [la Déclaration et le Programme d'action de Pékin](#) dont le 25e anniversaire sera célébré lors du Forum Génération Egalité.

- **Sur le numérique**, nous tirerons profit de la force et de l'accélération de la transformation numérique pour favoriser la mise en œuvre des ODD, notamment concernant le climat, la biodiversité et les objectifs

sociaux. Nous œuvrerons à une intégration plus systématique des opportunités et défis de la transformation numérique et de ses impacts sociétaux, y compris en reconnaissant l'élargissement de la fracture numérique et des inégalités et en les combattant.

- **Pour ne laisser personne de côté**, nous élaborerons des stratégies, des opérations et des partenariats pour faire face aux besoins spécifiques des communautés les plus vulnérables d'un point de vue économique, politique, social et environnemental. Notre attention sera particulièrement tournée vers l'Afrique, les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires en développement (PEID), en s'inspirant [du cadre d'action des Nations-unies, « Ne laisser personne de côté »](#).

Nous, BPD, estimons que notre contribution permettra l'émergence d'un indispensable cadre mondial pour une finance compatible avec les ODD. Nous nous engageons à :

- **Contribuer collectivement à la préparation et la mise en œuvre de méthodologies communes pour la caractérisation des investissements compatibles avec l'Accord de Paris et les ODD**, en s'appuyant sur les travaux de l'OCDE et du PNUD sur la finance ODD-compatible, sur le travail mené par les BMD et IDFC sur les Principes communs pour le suivi du financement de l'action climatique et sur l'alignement, ainsi que sur d'autres travaux existants sur les taxonomies des investissements verts et de la finance durable, comme la [Plateforme internationale sur la finance durable \(IPSF\)](#). La définition d'un cadre global de ce qui est compatible avec le climat et les ODD – et ce qui ne l'est pas – est cruciale pour agir de manière cohérente.

- **Mettre en place des moyens d'augmenter nos contributions à l'élaboration et la mise en œuvre de politiques nationales et locales pour le développement durable et de programmes d'investissement alignés avec les ODD et l'Accord de Paris, conformément à notre mission d'intérêt public**. Ces contributions consistent principalement à fournir des ressources financières à long terme et/ou à des conditions préférentielles pour financer des investissements durables alignés sur ces politiques. Pour compléter nos activités de financement, nous sommes prêtes à fournir des services non financiers afin d'informer les décideurs politiques nationaux et de contribuer à la définition et à la mise en œuvre de trajectoires de développement durable à long terme (identification de projets, expertise et assistance techniques, connaissances et recherche appliquée, prospective, contribution au dialogue et à la cohérence des politiques, collaboration avec les gouvernements et les régulateurs pour concevoir des politiques appropriées et une capitalisation croisée à tous les niveaux). Les BPD peuvent également aider à détecter les incertitudes et les premiers signaux de nouvelles crises et opportunités, et à les prendre en compte à un stade précoce.

- **Attirer plus d'investissements privés** et s'efforcer d'accroître l'ampleur et les impacts des flux financiers privés sur le développement durable. Encourager également le développement des marchés de capitaux et l'alignement de ces marchés aux ODD et à l'Accord de Paris grâce à des approches innovantes, à la finance alternative et la finance mixte. Le rôle des BPD dans le financement durable est crucial et nous chercherons à accroître l'émission d'obligations durables et à développer des outils innovants pour être au cœur de la mobilisation des marchés financiers pour réussir une transition juste.

- **Participer à la réorientation des financements des échanges commerciaux vers le climat et les ODD**, tout en assurant des conditions de concurrence équitables. La facilitation des échanges, leur financement et celui des infrastructures régionales associées sont des domaines où certaines BPD excellent. Ce sont également des éléments clés pour le développement durable dans un contexte de lacunes et défaillances logistiques persistantes dans plusieurs régions en développement, et de récents bouleversements dans les chaînes d'approvisionnement et une hausse des barrières commerciales entre certaines grandes économies.

Nous, BPD, nous engageons aussi à agir en tant qu'institutions responsables et transparentes et à développer la coopération internationale en partageant les meilleures pratiques afin d'améliorer la durabilité, la transparence et la qualité de nos financements. Nous adhérons à la convergence des pratiques vers des « principes fondamentaux », tels que définis dans le [Rapport 2018 du Groupe de personnalités éminentes du G20 sur la gouvernance financière mondiale](#). À cet égard, nous nous efforcerons de :

- **Renforcer la gouvernance, l'ouverture et la transparence des investissements**, notamment pour ce qui est des passations de marchés, de la lutte anticorruption, de la conformité avec les règles sur la lutte contre

le blanchiment des capitaux (LBC) et contre le financement du terrorisme (FT), et de l'accès à des données et des informations adéquates. Nous mettrons également en place des politiques de tarification cohérentes pour garantir l'efficacité économique et accroître le renforcement des capacités locales.

- **Partager et mettre en place les meilleures pratiques et les normes et standards internationaux en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG)** dans nos politiques et élaborer des plans de gestion et d'atténuation de risques ainsi que des plans de consultation des parties prenantes afin de faciliter la coopération et améliorer la qualité de nos opérations et de notre redevabilité, y compris via la prise en compte des résultats et impacts non financiers. À cet égard, nous nous référons aux [principes du G20 en matière d'investissement dans des infrastructures de qualité](#); [aux conventions et recommandations de l'OIT](#) ; aux [standards de performance sociales et environnementales de la Banque mondiale et de la Société financière internationale](#) ; et aux [principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme](#). Une attention toute particulière sera portée sur le développement mené par les communautés et sur le respect des droits des populations autochtones.

- **Contribuer à la soutenabilité de la dette**, en mettant en place des pratiques de financement saines et durables et en s'appuyant notamment sur [les Principes opérationnels du financement soutenable du G20](#). Nous nous engageons à améliorer l'accès à un financement vertueux tout en nous assurant que la dette souveraine reste soutenable en favorisant le partage d'informations et la coopération entre tous les emprunteurs et les parties prenantes concernées.

- **Prendre en compte et gérer les opportunités et risques sociaux, environnementaux, climatiques et liés à la biodiversité, qu'ils soient directs ou indirects**. Nous nous inspirerons pour cela des initiatives et recommandations internationales existantes comme celles du [Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques](#) (TCFD) ; du [Groupe de travail sur l'information financière relative à la nature](#) (TNFD) ; ou encore de la coalition pour l'intégration de l'action climatique au sein des institutions financières. Nous visons à améliorer la mise en œuvre d'instruments permettant de réorienter les investissements vers des catégories d'actifs durables, en utilisant par exemple un prix fictif du carbone, et à fournir des informations adéquates sur le degré d'alignement de nos portefeuilles avec l'Accord de Paris et le reporting sur les ODD.



3- POUR PLUS D'IMPACT, NOUS UNISSONS NOS FORCES ET RENFORÇONS LA COALITION MONDIALE DE TOUTES LES BANQUES PUBLIQUES DE DÉVELOPPEMENT.

La gravité de la crise et notre recherche commune de solutions innovantes exigent des formes de coopération renforcées, incarnant ainsi l'ODD 17 qui appelle à « renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et de le revitaliser ». Des coalitions internationales renforcées, ambitieuses et globales sont essentielles pour créer une dynamique et soutenir le multilatéralisme, et pour anticiper et répondre aux défis mondiaux actuels et futurs.

Dans ce contexte, nous, les Banques Publiques de Développement, sommes déterminées à unir nos forces et à renforcer la coalition mondiale des BPD en nous appuyant sur nos complémentarités et en utilisant au mieux la diversité et la valeur ajoutée de tous les différents types de BPD et de réseaux, y compris la Fédération mondiale des institutions de financement du développement ([FEMIDE](#)) et ses membres, [AIAFD](#), [ADFIAP](#), [ADFIMI](#), [ALIDE](#), [ELTI](#), mais aussi [IDFC](#), [EAPB](#), [D20-LTIC](#), [EDFI](#) et les banques multilatérales de développement.

Grâce à cette coalition mondiale, les BPD travailleront main dans la main, en tant que communauté, et en tant que système avec les autres parties prenantes, en vue de faire face simultanément à la crise de la COVID-19, de lutter contre le changement climatique et la perte de biodiversité, et d'atteindre les ODD. Nous renforcerons la coopération et partagerons les meilleures pratiques et l'innovation ; nous renforcerons les capacités et améliorerons la reconnaissance mutuelle des procédures ; et nous faciliterons l'accès aux financements internationaux à des conditions préférentielles. Dans nos circonscriptions respectives,

nous accélérerons le déploiement des ressources publiques ainsi que la mobilisation du secteur privé pour la relance, la résilience et le développement durable. Nous viserons également une plus grande cohérence dans nos approches, nos actions et nos interventions, en étroite collaboration avec nos différentes parties prenantes, afin que l'ensemble du système de financement du développement fonctionne plus efficacement.

Dans cette perspective, la FEMIDE et IDFC proposent de poursuivre la dynamique, en s'appuyant sur le mouvement créé lors du Sommet Finance en commun pour : i) mobiliser et impliquer la coalition mondiale de toutes les BPD ; ii) préciser, avec le soutien de tous les réseaux de BPD et les parties prenantes qui le souhaitent, les modalités détaillées de la coalition mondiale, et élaborer un programme de travail et un cadre de redevabilité, en s'appuyant sur la présente déclaration commune.



LA VOIE À SUIVRE : UNIR NOS FORCES POUR AMPLIFIER L'IMPACT DU MOUVEMENT DE COALITION INITIÉ PAR LE SOMMET FINANCE EN COMMUN.

Nous, BPD, remercions nos actionnaires pour leur soutien continu et à haut niveau et leurs mesures visant à libérer tout notre potentiel pour mieux servir leurs politiques, mettre en œuvre leurs engagements et mobiliser le secteur privé. Des mesures supplémentaires pourraient être prises pour que la communauté des BPD améliore sa contribution à l'Accord de Paris et aux ODD, en traitant les enjeux suivants:

- **Nos mandats.** Nos mandats devraient intégrer la contribution aux objectifs de l'Accord de Paris et aux ODD. Ils devraient également nous obliger explicitement à renoncer aux investissements qui ne sont pas compatibles avec une transition juste et inclusive vers des trajectoires de développement durable, bas-carbone et résilientes.

- **Nos modèles économiques, nos cadres réglementaires et autres mesures.** Nos stratégies doivent être soutenues en facilitant l'ajustement de nos modèles économiques, de manière à maximiser l'impact sur le développement durable. Sur la base de notre travail collectif, nous inciterons nos actionnaires et nos régulateurs à envisager des options pour optimiser nos bilans, en nous appuyant notamment sur [le plan d'action élaboré par le G20 pour les BMD](#), et en renforçant les mécanismes de garantie et d'assurance contre le risque politique. L'adaptation des cadres réglementaires financiers sur la base de critères liés aux actifs peut renforcer notre capacité à faciliter des investissements sur le climat et le développement durable et à promouvoir la transparence des portefeuilles d'investissement.

- **Notre participation à l'architecture internationale de financement du climat et du développement durable.** Les gouvernements peuvent consolider notre dynamique grâce à des programmes de renforcement de capacités pour les BPD, parallèlement au renforcement d'une architecture complète, cohérente et efficace du financement global du développement. Grâce à des normes et des méthodologies communes, les BPD pourraient également obtenir un meilleur accès aux ressources concessionnelles, telles que celles du Fonds vert pour le climat (FVC) et du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), et coopérer entre elles. Pour financer des investissements durables, les BPD devraient également avoir un accès facilité et total aux marchés des capitaux. Au niveau national, nous soutiendrons l'élaboration et la mise en œuvre de plateformes pays efficaces, en nous appuyant sur le cadre de référence du G20, selon lequel les banques nationales de développement pourraient jouer un rôle majeur aux côtés d'autres acteurs du financement du développement pour que les investissements aient des impacts durables et responsables, en s'appuyant sur [les cadres de financement nationaux intégrés \(INFF\)](#) des pays, qui trouvent leur origine dans le programme d'action d'Addis-Abeba.

Nous, BPD, invitons par ailleurs toutes les parties prenantes à renforcer leur coopération et partenariat avec nous pour « financer en commun », et pour mieux soutenir, collectivement et dans chaque pays, les ODD et les objectifs de l'Accord de Paris, tout en renforçant les systèmes financiers locaux. Nous sommes prêtes à favoriser le dialogue avec les acteurs privés, y compris avec toutes les catégories d'institutions financières (banques commerciales, propriétaires d'actifs, compagnies d'assurance, investisseurs, etc.), les entreprises du secteur privé, les organisations de la société civile, les philanthropes, les universitaires et les

groupes de réflexion, dans le but de renforcer la collaboration, ainsi qu'avec les organisations internationales et les autorités locales, dans le cadre de leurs mandats et leurs capacités respectifs. Nous les remercions pour leur participation au sommet 2020 « Finance en commun » et espérons aller plus loin dans notre dialogue. Soutenu par la coalition mondiale de toutes les BPD, ce dialogue contribuera aux forums multilatéraux existants, tels que le processus de [financement du développement des Nations unies](#).

La coalition mondiale convoquera la deuxième rencontre « Finance en commun » courant 2021 pour renforcer le soutien politique de haut niveau, faire le point sur les premières initiatives, définir une méthode de suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre de cette déclaration et valider le programme de travail de la coalition.

LISTE DES SIGNATAIRES:

Réseaux régionaux et internationaux de Banques Publiques de Développement :

- **Association des institutions africaines de financement du développement (AIAFD)**
- **Association des institutions de financement du développement en Asie et dans le Pacifique (ADFIAP)**
- **Association des institutions nationales de financement du développement des pays membres de la Banque islamique de développement (ADFIMI)**
- **Association latino-américaine des institutions de financement du développement (ALIDE)**
- **D20-Club des investisseurs de long terme (D20-LTIC)**
- **Association européenne des banques publiques (EAPB)**
- **Association des institutions européennes de financement du développement (EDFI)**
- **Association européenne des investisseurs de long terme (ELTI)**
- **International Development Finance Club (IDFC)**
- **Fédération mondiale des institutions financières de développement (FEMIDE)**

Banques Multilatérales de Développement :

- **Groupe Banque Africaine de Développement (BAD)**
- **Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB)**
- **Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD)**
- **Banque Européenne d'Investissement (BEI)**
- **Fonds International de Développement Agricole (FIDA)**
- **Groupe Banque Islamique de Développement (BIsD)**

EN PRÉSENCE DE :

Organisations internationales :

- **Groupe Banque Africaine de Développement (BAD)**
- **Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB)**
- **Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD)**
- **Banque Européenne d'Investissement (BEI)**
- **Fonds International de Développement Agricole (FIDA)**
- **Groupe Banque Islamique de Développement (BIsD)**

Autres Banques Multilatérales de Développement :

- **Banque Asiatique de Développement (BAsD)**
- **Banque Asiatique d'investissement pour les infrastructures (AIIB)**
- **Banque Interaméricaine de Développement (BID)**
- **New Development Bank (NDB)**
- **Groupe Banque Mondiale (WBG) s**



Finance in Common

The first global summit of all Public Development Banks

financeincommon.org

FOLLOW THE SUMMIT



@FinanceInCommon
#FinanceInCommon2020



@FINANCE-IN-COMMON



Finance in Common Summit



contact@financeincommon.org